



ACTION 1

Décryptage du document « Conférence de Wannsee »

- Que peut-on déduire de ce document sachant qu'il a été établi par des nazis et SS en janvier 1942?
- Selon quel critère les pays sont-ils divisés en deux catégories A et B?
- En quoi ce document concerne-t-il la Belgique?

Le 20 janvier 1942, quinze hauts fonctionnaires du parti nazi et de l'administration allemande se réunirent dans une villa de Wannsee, dans la banlieue de Berlin, pour discuter de la mise en œuvre de ce qu'ils appelèrent « la Solution finale à la question juive ».

et partie occidentale de la Turquie) et ceux devant être dominés à l'avenir par l'Allemagne (Angleterre, URSS).

Représentant de la SS à cette réunion, le Général SS Reinhard Heydrich, directeur de l'Office central de sécurité du Reich, annonça que la « Solution finale » concernerait environ 11 millions de Juifs en Europe. Au cours de son procès en 1961, Adolf Eichmann a précisé qu'il avait dû fournir des informations pour l'exposé d'Heydrich dont le tableau récapitulant le nombre et la répartition des Juifs en Europe. Dans ce tableau, il distingue les pays européens occupés par la Wehrmacht (groupe A) des nations alliées de l'Allemagne (groupe B) auxquelles il ajoute les pays neutres (Suisse, Irlande, Suède, Espagne, Portugal

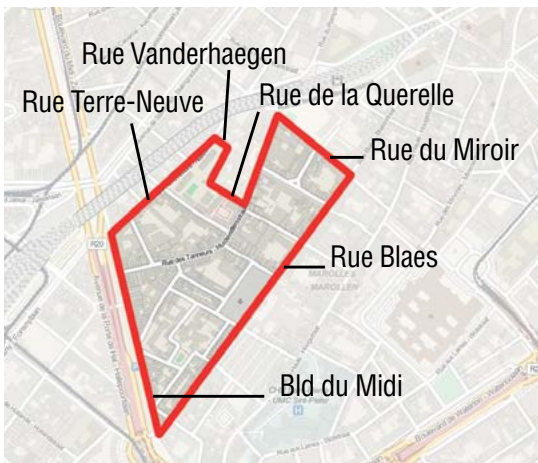
Land	Eahl
A. Altreich	131.800
Ostmark	45.700
Ostgebiete	420.000
Generalgouvernement	2.284.000
Bialystok	400.000
Protektorat Böhmen und Mähren	74.200
Polen - judenfrei -	
Letland	3.500
Litauen	34.000
Belgien	43.000
Dänemark	5.500
Frankreich / Besetztes Gebiet	165.000
Griechenland	700.000
Niederlande	95.000
Norwegen	1.300
Unbesetztes Gebiet	
B. Bulgarien	48.000
England	350.000
Finnland	2.300
Irland	4.000
Italien einschl. Sardinien	58.000
Albanien	200
Kroatien	40.000
Portugal	3.000
Rumänien einschl. Bessarabien	542.000
Schweden	8.000
Schweiz	18.000
Serbien	10.000
Slowakei	88.000
Spanien	6.000
Südtirol (europ. Teil)	55.000
Ungarn	742.800
UDSSR	5.000.000
Ukraine	2.294.684
Weißrussland einschl. Bialystok	446.484
Zusammen: Über	11.000.000

■ Tableau récapitulant le nombre et la répartition des Juifs en Europe, page 6 du protocole de la conférence de Wannsee (20 janvier 1942)

ACTION 2

Projection séquence 6 : La rafle dans le quartier des Tanneurs

12'40" - 15'30"



3 septembre 1942 : la police allemande quadrille le quartier de la rue des Tanneurs, dans les Marolles, à Bruxelles où vivaient de nombreux Juifs.

Comparaison en classe entre le rapport de police sur la rafle des Marolles et les dessins de Jim (Haïm) Kaliski sur la rafle à la gare du Midi du 3 septembre 1942

Rapport de police sur la rafle des Marolles :

« Vers 20 h 30, de nombreux policiers allemands ont établi un barrage autour des rues Blaes-Miroir, Tanneurs, rue de la Querelle, Vanderhaegen, Terre-Neuve, boulevard du Midi. D'autres se sont répandus dans les rues se trouvant dans cet îlot. Ils se sont introduits dans les maisons et y ont arrêté toutes les personnes juives sans distinction d'âge ni de sexe. Ces personnes ont été embarquées et conduites par des camions allemands vers un endroit ignoré. Nos agents C. et D. de service de 17 à 21 heures ont été retenus par les militaires allemands de 20 h 30 à 22 h 45. Ces derniers ne sont pas intervenus dans les arrestations. »

■ Rapport du 4 septembre 1942 rédigé par un commissaire adjoint ff. de la 2^e division (AVB, pol40-45, boîte 41); le nom des deux agents a été rendu anonyme. Cité dans B. Majerus, « Logiques administratives et persécutions anti-juives. La police bruxelloise et les arrestations de 1942 », in *Les Cahiers d'histoire du temps présent*, n° 12, CEGESOMA, 2003, pp. 208-209

Illustrations de la rafle à la gare du Midi :

Le même jour, au même moment, une autre rafle a lieu quelques rues plus bas, juste derrière la gare du Midi.



© MJB



■ Jim Kaliski, petit Juif bruxellois, s'en souvient et dessine après la guerre ce qu'il a vu ce soir-là. © MJB